

# LE RÉSEAU REGIONAL DE SUIVI DES PESTICIDES DANS LES EAUX SUPERFICIELLES EN PAYS DE LOIRE DEPUIS 2012

Depuis 2012, le réseau de suivi compte **38 stations ou tronçons de cours d'eau\*** répartis sur **27 cours d'eau de la région**. Il s'appuie sur différents réseaux opérationnels existants (Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB), contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS), et certains réseaux des Conseils Départementaux et des SAGE), et sur un réseau complémentaire régional Ecophyto, qui permet à la fois d'obtenir des données sur des stations non suivies et des informations supplémentaires sur les stations suivies.

Ce réseau a pour objectif **d'évaluer l'état patrimonial de la ressource en eau concernant le volet pesticides**.

Suivant les années, ont été retenus pour la constitution de ce réseau :

- au moins un point de suivi aval du principal cours d'eau de chacun des SAGE (fréquence 19),
- des points de suivi complémentaires en amont sur les plus gros cours d'eau (fréquence 12),
- un point de suivi sur les affluents ou cours d'eau secondaires les plus importants (fréquence 12).

\* Certaines stations suivies, dont le nombre de prélèvements annuel étant insuffisant et très proches géographiquement, sont assimilées à un tronçon de cours d'eau. Il est admis que les résultats d'analyses obtenus sur chacune de ces stations peuvent être compilés.

## LE PROTOCOLE DE SUIVI

### Les prélèvements

Chaque station fait l'objet **d'au moins 12 prélèvements** par an (soit un par mois).

**Selon les années, certains points font l'objet d'un suivi renforcé : 19 prélèvements** sont généralement réalisés sur chacun des points de suivi figurant en orangé sur la carte. Ces prélèvements sont répartis comme suit : au moins 1 prélèvement par mois avec un renforcement du suivi au printemps et en hiver, périodes où les applications de pesticides sont plus fréquentes.

Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Nb de prélèvements	1	1	1	2	2	3	2	1	1	1	2	2

Certains prélèvements sont réalisés par les différents producteurs de données (ARS, AELB, CD, SAGE). Pour sa part, le réseau régional Ecophyto comprend soit les prélèvements complémentaires, soit la totalité des prélèvements sur les stations non suivies sur les pesticides pour atteindre les objectifs de fréquence.

La stratégie d'échantillonnage de ce réseau ne s'appuyant pas sur la recherche des pics, les prélèvements sont systématiquement effectués de façon aléatoire, indépendamment des épisodes pluvieux et espacés d'au moins 10 jours.

### Les molécules recherchées

Chaque prélèvement donne lieu à la recherche d'au moins **250 molécules, pesticides ou produits de dégradation de pesticides**. La liste de molécules recherchées est variable selon les années et les producteurs de données. Elle est susceptible d'évoluer en fonction des évolutions techniques et réglementaires des laboratoires d'analyse, et des ajouts liés aux nouvelles homologations.

### L'évolution des résultats

Le réseau régional s'appuie sur l'assemblage des données d'origines diverses. Selon le laboratoire d'analyse, la liste des molécules recherchées, la fréquence des prélèvements, etc. L'objectif du réseau Ecophyto est de faire converger les différents intervenants quant à leurs méthodes de recherche de molécules, et à homogénéiser les règles de calcul dans l'exploitation des données. D'une année sur l'autre, les règles de calcul, et par voie de conséquence les résultats peuvent évoluer légèrement, dans le sens de cet effort de convergence.

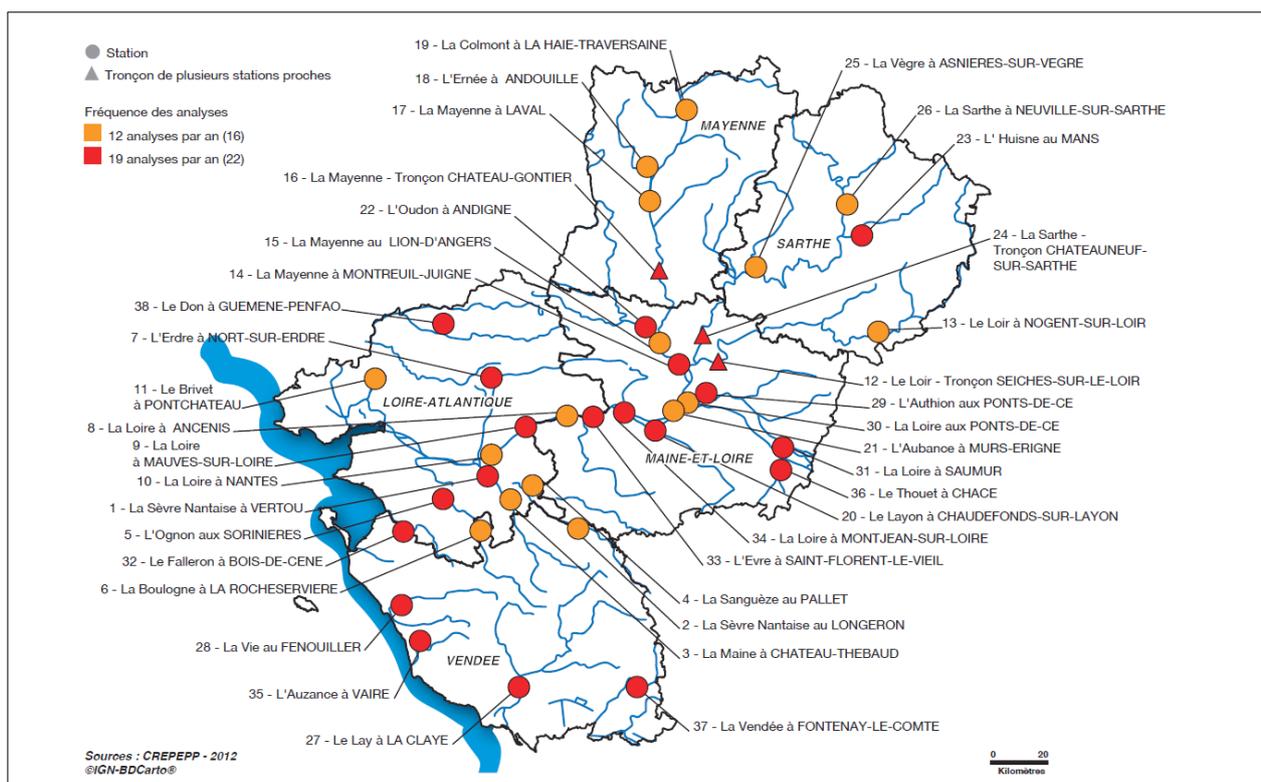
La plaquette annuelle de synthèse du suivi des pesticides se limite à quantifier les molécules et leurs métabolites (herbicide, fongicide, insecticide, molluscicide,...) ayant un **usage phytosanitaire** (<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/pesticides-r1511.html>).

Elle décrit l'évolution annuelle de la qualité de l'eau vis-à-vis de ces pesticides.

Parallèlement, la DREAL Pays de la Loire met à disposition, via une application web (<http://apps.datalab.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/qualite-des-eaux/>), les résultats d'analyses effectuées sur son territoire et disponibles sur les bases de l'AELB et de l'ARS. Cette base de données **ne se limite pas aux pesticides à usage phytosanitaire**. Le nombre de prélèvements annuels peut être inférieur à 12 (minimum 4). La base **n'agrège pas les résultats** de stations voisines sous forme de tronçons comme c'est le cas dans la plaquette annuelle. Le nombre de stations y est également plus important.

**Ces différences de méthode expliquent donc les écarts** susceptibles d'être trouvés en comparant les résultats d'une même station d'un outil à l'autre.

# LE RÉSEAU REGIONAL DE SUIVI DES PESTICIDES DANS LES EAUX SUPERFICIELLES EN PAYS DE LOIRE DEPUIS 2012



N°	SAGE	Cours d'eau	Point de suivi	Réseau de suivi	Code station	Dépt
1	Sèvre Nantaise	Sèvre Nantaise	Vertou	RCS	04146000	44
2			Le Longeron	ARS	49000402	49
3		Maine	Chateauthébaud	RCO	04145000	44
4		Sanguèze	Le Pallet	RCO	04143150	44
5	Grandlieu, Logne, Boulogne	Ognon	Sorinières	RCO	04148587	44
6		Boulogne	Rocheservière	CD85	04148570	85
7	Estuaire de la Loire	Erdre	Nort sur Erdre	Pas de complémentarité	04146500	44
8			Ancenis	ARS	44000001	44
9		Loire	Mauges sur Loire	ARS	44000087	44
10			Nantes	ARS	44000089	44
11		Brivet	Pontchateau	Pas de complémentarité	04149400	44
12	Loir	Loir	Lezigné	RCO	04110000	49
			Briollay	ARS	49000308	
			Seiches sur Loir	ARS	49000776	49
			Durtal	ARS	49000076	
13			Nogent sur Loir	RCO	04108500	72
14	Mayenne	Mayenne	Montreuil Juigné	RCO	04132500	49
15			Le Lion d'Angers	ARS	49000461	49
			Daon	ARS	53000488	
			Château Gontier	ARS	53000389	53
			Loigné	ARS	53000038	
			Loigné	RCO	04128490	53
			Laval	ARS	53000003	53
17			Laval	ARS	53000003	53
18		Ernée	Andouillé	RCO	04125800	53
19		Colmont	Haie traversaine	RCO	04123980	53

N°	SAGE	Cours d'eau	Point de suivi	Réseau de suivi	Code station	Dépt	
20	Layon Aubance	Layon	Chaufefonds	RCO	04134010	49	
21		Aubance	Murs Erigné	RCO	04133075	49	
22	Oudon	Oudon	Andigné	RCO	04132000	49	
23	Huisne	Huisne	Le Mans	ARS	72000052	72	
			Le Mans	RCS	04118000	72	
24	Sarthe aval	Sarthe	Cheffes	RCO	04123000	49	
			Briollay	ARS	49000309	49	
			Chateaufort	ARS	49000260	49	
			Morannes	ARS	49000266	49	
25		Vègre	Asnières sur Vègre	RCO	04119300	72	
26	Sarthe amont	Sarthe	Neuville sur Sarthe	RCO	04115200	72	
27	Lay	Lay	La Claye		04155500	85	
28	Vie et Jaunay	Vie	Fenouiller	Pas de complémentarité	04152000	85	
29	Aithion	Aithion	Les Ponts de Cé	RCO	04104500	49	
30			Loire	Les Ponts de Cé	ARS	49000795	49
31				Saumur	Pas de complémentarité	04102990	49
32	Baie de Bourgneuf	Falleron	Bois de Céné	Pas de complémentarité	04150515	85	
33	Evre Thau	Evre	Saint Florent le Vieil	RCO	04135000	49	
		Loire	Montjean sur Loire	RCS	04134700	49	
35	Auzance Vertonne	Auzance	Vairé	CD85	04153160	85	
36	Thouet	Thouet	Chacé	RCO	04102500	49	
37	Vendée	Vendée	Fontenay le Comte	CD85	04158000	85	
38	Vilaine	Don	Guéméné Penfao	RCO	04215485	44	

Tronçon de cours d'eau défini par des stations proches (Seiches-sur-Loir, Châteaufort-sur-Sarthe et Château-Gontier)